

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 11

Artikel: Causerie lausannoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.

Causeur lausannoise.

Notre bonne et vieille cité jouit, depuis de longs mois, d'un calme parfait. Aucune grande question d'intérêt public n'agit plus ses habitants ; les casernes sont achevées, le palais fédéral s'élève déjà à plusieurs pieds au-dessus du sol, sous la direction d'un entrepreneur plein d'activité et d'énergie ; l'emprunt est effectué depuis longtemps ; il ne reste absolument sur le tapis que la construction des abattoirs.

Mais on ne se passionne pas pour des abattoirs, malgré toute l'importance qu'il y a, pour Lausanne, d'en posséder de convenables. Les abattoirs ne prêtent guère aux effets oratoires, aux regrets amers, aux élégies déchirantes... Pauvre Montbenon ! que tu as inspiré de paroles, et que d'encre tu as fait couler !

Oh ! ne croyez pas que je veuille jeter ici le ridicule ou le blâme sur les coeurs généreux qui accusent de vandalisme ceux qui ont voté pour la pelouse ; non, je respecte, au contraire, le culte sincère qu'ils vouent à notre antique promenade, preuve rassurante que notre génération n'est pas tout entière livrée au matérialisme et à la finance, et qu'il est encore bon nombre de gens qui ont lu Virgile.

Si, d'un autre côté, on jette un regard en arrière, on constate de curieuses choses : Des pétitions se couvraient de signatures ; on parlait de cinq mille, de six mille, de dix mille, que sais-je ? On signait partout, dans les cafés, dans les rues, en plein air, sous les toits et sous les arbres, à couvert et à découvert, comme avant la crise financière. La population était très montée, l'Hôtel-de-ville allait être envahi par le flot populaire, la Municipalité prise comme dans une sourcière et le Conseil communal chassé à coups de bâton ! !...

C'est que la liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg St-Germain ;
Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,
Qui met du rouge et du carmin ;
C'est une femme forte.....

Et qui ne badine pas !

Le bruit courrait qu'à la première atteinte portée à la vénérable promenade, les ouvriers en masse prendraient le fusil et coucheraient en joue les profanateurs !

Hélas, qu'est-il arrivé ?

Au lieu du fusil, l'ouvrier a pris la pioche ; il s'est mis bravement à niveler la place et à gagner sagement sa journée.

J'aime ces révolutions-là.

Aujourd'hui, au fur et à mesure que les travaux s'exécutent, que les lignes se régularisent et agrandissent la perspective, que de jeunes arbres dessinent les avenues, nous voyons les mécontents d'hier regarder et convenir, après tout, que cela n'est point si mal ; que cette belle chaussée, cette place aplatie et spacieuse, ces larges trottoirs sont cependant préférables aux tertres et aux monticules de l'ancienne promenade, aux gazons foulés, aux bancs mal entretenus et souillés d'ordures, aux débris de ménageries et de baraqués de saltimbanques.

Les poètes qui ont chanté les beautés de Montbenon auraient bien dû, pour être justes, en chanter aussi les laideurs, afin d'équilibrer un peu les opinions.

L'auteur de ces lignes est un des misérables qui ont voté la construction du palais sur la place basse et auxquels on disait un jour : « Une colonne sera érigée à l'entrée de la promenade pour y graver sur le marbre les noms des membres du Conseil communal qui ont donné les mains à cet acte de vandalisme, afin que la génération présente et les générations futures les maudissent ! »

Loin de me déplaire, cette vengeance me souhaitait beaucoup ; c'était la seule chance que j'eusse de passer à la postérité. Mais, en voyant les travaux qui se font à Montbenon et l'attitude des Lausannois, je crains bien qu'on oublie ma colonne et qu'on ne parle plus de moi.

Cette grosse question du palais fédéral étant résolue, la situation de Lausanne devenait inquiétante ; on y travaillait, on y causait, on y fumait, on se regardait, mais c'est tout : plus d'élans passionnés, plus de coups de poing sur la table, plus de discussions un peu chaudes, plus de personnalités dans les journaux. C'était vraiment déplorable !

Aussi, comme le renouvellement des autorités communales vient bien à point, pour nous sortir de cette somnolence ! Il va suffire de quelques assemblées populaires aux Trois-Suisses et à la Ton-halle pour réveiller toute la famille lausannoise et la scinder en deux fractions distinctes : les con-

servateurs et les radicaux. Chacun va prendre sa place dans la lutte. Et malheur à celui qui se trompe de chemin, dans ce moment-ci, et qui, pour aller aux Trois-Suisses, se dirige du côté de la Tonhalle. Celui-là est à jamais condamné à rester entre deux chaises, — pour ne pas dire autrement.

Il est néanmoins des gens qui n'osent pas se classer, témoin ce monsieur, qui, le soir des élections pour le Grand Conseil, m'aborde en disant : « On m'assure qu'à Vevey nous avons perdu trois sièges. » Survient une autre personne à laquelle il dit à demi-voix : « Vous savez le résultat de Vevey... nous avons gagné trois sièges. »

La campagne qui s'ouvre semble viser tout particulièrement la Municipalité. Vraiment, l'on se demande pourquoi ; l'on se demande quelles sont les fautes graves dont elle s'est rendue coupable.

Durant sa longue carrière administrative, a-t-on remanié la carte d'Europe ? elle en est innocente.

A-t-on cassé beaucoup de vitres ? Accusez-en la grêle et les tremblements de terre, mais non point la Municipalité.

Des projets audacieux ont-ils eu pour objet de compromettre l'économie lausannoise, de changer la face de notre ville ? ils ne sont point son fait.

Non, certainement non. Et si son heure est venue, cette autorité pourra remettre ses pouvoirs avec le sentiment du devoir accompli calmement, sans secousse et dire avec un réel contentement d'esprit : « Puissent d'autres en faire autant que nous ! »

Et si, malgré cela, il se trouve quelqu'un qui lui réponde : « Ce n'est pas difficile, » celui-là est un méchant.

L. M.

Post Scriptum. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la Municipalité vient de présider à une cérémonie mémorable : la pose de la première assise du soubassement du palais du Tribunal fédéral, dans laquelle elle a fait sceller une boîte en plomb renfermant tous les journaux qui ont médit d'elle, y compris le *Conteur vaudois*.

Madame Emmeline Raymond, bien connue de nos lectrices par le journal qu'elle dirige avec un remarquable talent, la *Mode illustrée*, vient de publier, chez Firmin Didot et Cie, un ouvrage qui ne peut manquer d'avoir un brillant succès. Ce livre, intitulé : *Les grands et les petits devoirs*, contient une foule d'observations piquantes, de conseils excellents, de tableaux de mœurs pleins de vérité qu'on lit avec un réel plaisir. Prenons, par exemple, cette page, qui a pour objet les parents riches :

La richesse est chose toute relative, et, pour celui qui ne possède rien, un parent ayant 80 à 100 mille francs, est un parent riche. Cela dit, examinons en général la conduite respective des parents riches et des parents pauvres. Les premiers (surtout quand ils sont, non pas riches, mais enrichis) supposent, *a priori*, chez leurs parents pauvres, le dessein bien arrêté de faire le siège de leur fortune bien-aimée. Par le seul fait de cette supposition, très souvent erronée, ils se considèrent perpé-

tuellement en état de légitime défense, et accumulent des obstacles entre eux et ceux qu'ils envisagent comme les adversaires de leur précieuse idole.

D'autres parents riches, imbus d'une vanité procédant à la fois d'un sentiment sot et bas, sont persuadés que la supériorité de la fortune constitue une supériorité réelle, et traitent en inférieurs les parents pauvres ou moins riches qu'eux. Si, parmi ces derniers, il se trouve des individus ayant de la dignité et de l'honnêteté, ils s'écartent des parents riches avec pitié et dédain, et ceux-ci, livrés, en fait de parents, aux individus capables de supporter, pour un intérêt vaniteux ou péculiaire, la raideur et les mauvais procédés, demeureront plus que jamais persuadés que la richesse permet tout et excuse tout, même la dureté de cœur, même la glacialement indifférence, même la sotte grossièreté.

Un homme riche n'est cependant point dispensé de la modestie, de la bienveillance, de la politesse, de la générosité, de la charité. En raison même de sa fortune, il est, plus encore que son parent pauvre, forcé d'être modeste, bienveillant, poli, généreux. Il y est forcé pour ne point devenir, suivant son défaut dominant, un objet de risée, de mépris ou d'exécration. La fortune ne confère aucun privilège nous désignant au respect ou à l'admiration de nos semblables..., pourquoi une personne riche, mais égoïste, dure, exigeante, impertinente, serait-elle respectée ? Sa fortune lui permet d'avoir une belle habitation. Tant mieux pour elle. Mais, que nous importe, à nous ? Elle peut se faire servir, chaque jour, une chère exquise. Que cette chère soit légère à son estomac !... Mais, qu'est-ce que cela nous fait ? Elle possède de bonnes voitures et n'est point exposée à parcourir les rues à pied, par la pluie. Grand bien lui fasse !... Mais, en quoi pourrait-on la respecter ou l'admirer par ce fait qu'elle se sert d'une voiture et non pas d'un parapluie, quand il pleut. La fortune employée à procurer des jouissances personnelles à celui qui la possède, ne peut suffire à lui donner en même temps notre respect ou même notre estime. Bien plus, nous serons d'autant plus sévères pour lui, qu'ayant plus de ressources pour faire le bien, il en aura moins fait que ceux qui ont à peine le pain quotidien, et chacun de nous, sachant combien les besoins sont restreints pour chacun d'entre nous, considérera instinctivement le riche égoïste comme coupable d'avoir détourné et appliqué à son profit personnel, à celui de sa vanité, de son matérialisme ou de sa parcimonie, ce qui eût dû être une sorte de fonds de secours pour quelques indigents.

Si riche que l'on soit, en effet, on ne peut dîner qu'une fois par jour, — il ne faut pas plus d'une chambre pour y dormir, — l'on ne peut mettre plusieurs robes à la fois, — et l'on ne se promène pas à la même heure dans plusieurs voitures. La part du superflu, large, même très large, est vite faite, et si, à côté de celle-ci, on n'en réserve pas une pour la générosité et la charité, on mérite le blâme et le mépris progressif, c'est-à-dire croissant en raison de la fortune que quelques riches considèrent comme suffisant à leur attirer l'estime générale.

La personne riche est-elle modeste ? Cela suffit pour que chacun la trouve bien élevée. Est-elle bienveillante ? Il n'en faut pas davantage pour que chacun l'estime bonne. Sait-elle, suivant les circonstances, offrir un présent utile et agréable ? On affirme sa générosité. A-t-elle au cœur quelque pitié pour les malheureux ? Sa charité la désigne au respect... Sinon, non.

Aimer à la franche marguerite.

Maintenant que, grâce à la température superbe dont nous jouissons, nous voyons partout les jolies marguerites émailler nos prairies, le moment ne peut être mieux choisi pour expliquer cette locution, ordinairement employée pour désigner une